

REPUBLIQUE FRANCAISE

21020092900136

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
BOHAIN EN VERMANDOIS

POSTE COMPTABLE : *Trésorerie* de **BOHAIN EN VERMANDOIS**

**SERVICE PUBLIC LOCAL
BOHAIN EN VERMANDOIS**

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : *Maison de Santé Pluridisciplinaire*

ANNEE 2016



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : CA2016MSP

Résumé de l'acte : Compte administratif 2016 Maison médicale du Vermandois

Date de décision : 14/04/2017

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Classification : 7.1. Decisions budgétaires

Rédacteur : Administration Bohain en Vermandois

AR reçu le : 21/04/2017 00:00:00

N° AR : 002-210200929-20170414-CA2016MSP-BF

Pièces jointes :

DOCBUDG-21020092900136-002052-CA-2016-14042017000000.xml

Signatures CA Maison médicale.pdf

d20170402 CA 206 buget annexe maison médicale.pdf

Historique :

21/04/2017 17:01:57	Reçu	Administration Bohain en Vermandois
21/04/2017 17:03:00	En cours de transmission	
21/04/2017 17:03:17	Transmis en Préfecture	
21/04/2017 17:06:30	Accusé de réception reçu	

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.15 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.19 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.20 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.22 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.23 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.24 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

p.25 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.26 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

p.27 A3.2 - Etalement des provisions

p.28 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.29 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

p.30 A6 - Etat des charges transférées

p.31 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.32 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

p.37 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

p.38 A8.3 - Opérations liées aux cessions

p.39 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

p.40 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

p.41 A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

p.42 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.43 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.44 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.45 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

p.46 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.47 B1.6 - Etat des autres engagements donnés

p.48 B1.7 - Etat des engagements reçus

p.49 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.50 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.51 C1.1 - Etat du personnel

p.53 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

p.54 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.55 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.56 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.57 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 57 732,14	G 99 140,48	G-A 41 408,34
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 356 385,80	H 570 891,79	H-B 214 505,99

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C 11 040,60 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 274 671,88 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 699 830,42	Q= G+H+I+J 670 032,27	=Q-P -29 798,15

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 57 339,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0,00	= K+L 57 339,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 68 772,74	= G+I+K 99 140,48	30 367,74
	Section d'investissement	= B+D+F 631 057,68	= H+J+L 628 230,79	-2 826,89
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 699 830,42	= G+H+I+J+K+L 727 371,27	27 540,85

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 57 339,00
13	Subventions d'investissement	0,00	57 339,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	49 629,40	25 024,60	0,00	0,00	24 604,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 500,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion courante		69 129,40	42 524,60	0,00	0,00	26 604,80
66	Charges financières	15 330,00	11 469,61	3 737,93	0,00	122,46
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		84 459,40	53 994,21	3 737,93	0,00	26 727,26
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		84 459,40	53 994,21	3 737,93	0,00	26 727,26
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		11 040,60				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	20 000,00	23 639,69	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	75 500,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,79	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		95 500,00	99 140,48	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		95 500,00	99 140,48	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		95 500,00	99 140,48	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	86 811,12	85 518,65	0,00	1 292,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		86 811,12	85 518,65	0,00	1 292,47
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 500,00	43 035,71		464,29
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	228 517,00	227 831,44	0,00	685,56
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		272 017,00	270 867,15	0,00	1 149,85
4581	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		358 828,12	356 385,80	0,00	2 442,32
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		358 828,12	356 385,80	0,00	2 442,32
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		274 671,88			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	633 500,00	570 589,54	57 339,00	5 571,46
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		633 500,00	570 589,54	57 339,00	5 571,46
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	302,25	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	302,25	0,00	0,00
4582	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		633 500,00	570 891,79	57 339,00	5 269,21
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		633 500,00	570 891,79	57 339,00	5 269,21
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 024,60		25 024,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 500,00		17 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	15 207,54	0,00	15 207,54
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
Dépenses d'exploitation - Total		57 732,14	0,00	57 732,14

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

11 040,60

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

68 772,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	43 035,71	0,00	43 035,71
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	85 518,65	0,00	85 518,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	227 831,44	0,00	227 831,44
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		356 385,80	0,00	356 385,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

274 671,88

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

631 057,68

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	23 639,69		23 639,69
74	Subventions d'exploitation	75 500,00		75 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,79		0,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		99 140,48	0,00	99 140,48

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

99 140,48

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	570 589,54	0,00	570 589,54
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	302,25	0,00	302,25
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		570 891,79	0,00	570 891,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

570 891,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	49 629,40	25 024,60	0,00	0,00	24 604,80
60221	Combustibles et carburants	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
60222	Produits d'entretien	0,00	598,75	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	229,66	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	11 029,40	6 976,56	0,00	0,00	4 052,84
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	7 000,00	6 916,27	0,00	0,00	83,73
6068	Autres matières et fournitures	0,00	92,01	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	3 200,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
6156	Maintenance	7 000,00	2 033,23	0,00	0,00	4 966,77
6161	Multirisques	1 400,00	1 306,06	0,00	0,00	93,94
6257	Réceptions	0,00	351,47	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	6 520,59	0,00	0,00	1 479,41
63512	Taxes foncières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 500,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	9 792,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	17 500,00	7 708,00	0,00	0,00	9 792,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		69 129,40	42 524,60	0,00	0,00	26 604,80
66	Charges financières (b)(5)	15 330,00	11 469,61	3 737,93	0,00	122,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 500,00	15 377,53	0,00	0,00	122,47
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-170,00	-3 907,92	3 737,93	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		84 459,40	53 994,21	3 737,93	0,00	26 727,26
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA 2016
--	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	84 459,40	53 994,21	3 737,93	0,00	26 727,26
--	-----------	-----------	----------	------	-----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	11 040,60
--	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 737,93
Montant de l'exercice 2015	3 907,92
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	-169,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services	20 000,00	23 639,69	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	20 000,00	17 363,85	0,00	0,00	2 636,15
7087	Remboursements de frais	0,00	6 275,84	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	75 500,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	75 500,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,79	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,79	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		95 500,00	99 140,48	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		95 500,00	99 140,48	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		95 500,00	99 140,48	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	86 811,12	85 518,65	0,00	1 292,47
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0,00	6 644,60	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	34 300,00	29 444,57	0,00	4 855,43
2184	Mobilier	52 511,12	47 025,27	0,00	5 485,85
2188	Autres	0,00	2 404,21	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		86 811,12	85 518,65	0,00	1 292,47
16	Emprunts et dettes assimilées	43 500,00	43 035,71		464,29
1641	Emprunts en euros	43 500,00	43 035,71		464,29
27	Autres immobilisations financières	228 517,00	227 831,44	0,00	685,56
2764	Créances sur des particuliers et autrse personnes de droit privé	228 517,00	227 831,44	0,00	685,56
Total des dépenses financières		228 517,00	227 831,44	0,00	685,56
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		358 828,12	356 385,80	0,00	2 442,32
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		358 828,12	356 385,80	0,00	2 442,32
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015				274 671,88	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	633 500,00	570 589,54	57 339,00	5 571,46
1311	Etat et établissements nationaux	107 086,00	103 276,59	0,00	3 809,41
1312	Régions	82 606,00	67 654,50	14 640,00	311,50
1313	Départements	12 520,00	11 970,00	0,00	550,00
1314	Communes	257 965,00	257 965,00	0,00	0,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	115 984,00	115 084,02	0,00	899,98
1318	Autres	57 339,00	14 639,43	42 699,00	0,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	633 500,00	570 589,54	57 339,00	5 571,46
27	Autres immobilisations financières	0,00	302,25	0,00	0,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	0,00	302,25	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	302,25	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	633 500,00	570 891,79	57 339,00	5 269,21
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	633 500,00	570 891,79	57 339,00	5 269,21
	Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015				0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 000 000,00									
MON503394EUR/05	La Banque Postale	04/05/2015		01/10/2015	1 000 000,00	F		1.58	1.5902		T	X	N	A-1
Total général					1 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		946 310,98					43 035,71	15 377,53	0,00	3 737,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		946 310,98					43 035,71	15 377,53	0,00	3 737,93
MON503394EUR/05	N	0,00		946 310,98	18,58	F		1.5902	43 035,71	15 377,53	0,00	3 737,93
Total général		0,00		946 310,98					43 035,71	15 377,53	0,00	3 737,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	946 310,98					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)	A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
								Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		43 500.00	43 035.71
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		43 500.00	43 035.71
1641	Emprunts en euros	43 500.00	43 035.71
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 035,71	0,00	274 671,88	317 707,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0.00	III 302.25
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	302.25
2764	Autres immobilisations financières	0.00	302.25
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0.00	0.00
021	Virement de la section d'exploitation	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	302.25	57 339.00	0.00	0,00	57 641,25

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 317 707,59
Ressources propres disponibles	IV 57 641,25
Solde	V = IV - II (3) -260 066.34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

02095 Code INSEE	BOHAIN EN VERMANDOIS Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA	2016
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :		
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/02/2016	2 Lampes sur socle INTENS	168,88	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret rond TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	2 Fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 Caisson KLEA 3 tiroirs avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 poste de travail CONNECTO-canalisation-voile Mobilier MSP	246,38	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	119,17	0,00	10
22/02/2016	2 cloisons K5 PC-pieds-connecteurs Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	Kit 4 places epoxy alu Mobilier MSP	516,74	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux pvc 4 tablettes BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	Kit 3 places Mobilier MSP	409,62	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret rond TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	1 Fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 porte manteau VESTI Mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	2 cloisons K5 PC-pieds-connecteurs Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	Kit 4 places epoxy alu Mobilier MSP	516,74	0,00	10
22/02/2016	1 Fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 lampe de bureau sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 Armoire avec rideau PVC BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	4 tables rabattables-pieds-4 angles CONSTELLATION Mobilier MSP	1 578,44	0,00	10
22/02/2016	1 porte manteaux VESTIS Mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux pvc 4 tablettes BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	1 Poste bureau direction CONNECTO-canalisation-voile Mobilier MS	304,88	0,00	10
22/02/2016	1 Armoire à rideau pvc BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	1 porte manteaux VESTIS Mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	1 poste de travail CONNECTO-canalisation-voile Mobilier MSP	246,38	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux 2 tablettes et dessus habillage pvc BASYCS M	230,98	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 Caisson KLEA 3 tiroirs avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 poste bureau direction-canalisation-voile Mobilier MSP	304,88	0,00	10
22/02/2016	Kit 3 places epoxy alu Mobilier MSP	409,62	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux PVC BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	2 tables basses carré OARTOCAN Mobilier MSP	245,02	0,00	10

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/02/2016	1 armoire à rideaux pvc 4 tablettes BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 Lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 poste de direction bureau-canalisation-voile Mobilier MSP	304,88	0,00	10
22/02/2016	1 caisson 3 tiroirs KLEA avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 lampe de bureau INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	2 cloisons K5 PC-pieds-connecteurs Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	4 Vestiaires SERIE E monobloc 2 cases 1 colonne Mobilier MSP	896,44	0,00	10
22/02/2016	2 Cloisons K5 PC- 4 pieds stabilisateurs-1 connecteur Mobilier	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	1 caisson KLEA 3 tiroirs avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	2 cloisons-pieds-connecteur Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 caisson mobile KLEA 3 tiroirs avec plumier	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 caisson KLEA 3 tiroirs avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux PVC BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	2 cloisons K5 PC-pieds-connecteurs Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	1 Lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 Corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	2 cloisons K5 PC-pieds-connecteurs Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	1 porte manteaux VESTIS Mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	1 armoire ouverte CLASSWOOD Mobilier MSP	328,75	0,00	10
22/02/2016	Porte parapluies noir Mobilier MSP	64,37	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 caisson 3 tiroirs KLEA avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 porte manteaux VESTIS Mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	1 caisson avec plumier KLEA Mobilier MPS	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret rond TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	2 cloisons K5 PC-pieds-connecteurs Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	1 plan de travail-pieds-traverse CONECTO Mobilier MSP	400,75	0,00	10
22/02/2016	1 Corbeille TRIBU Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 Porte Manteaux VESTIS Mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret rond TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	7 étagères (14 montants-42 tablettes-7 croisillons pour rayonnag	1 122,66	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux pvc 4 tablettes BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/02/2016	3 armoires à rideaux pvc 4 tablettes Mobilier MSP	796,44	0,00	10
22/02/2016	1 poste de travail bureau directino CONNECTO-canalisation-voile M	304,88	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 poste travail bureau direction CONNECTO-canalisation-voile Mobi	303,64	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 armoire avec rideau PVC BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 poste de travail bureau direction CONNECTO-canalisation-voile M	304,88	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret rond TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	1 Corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 Tabouret TECNICK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 bureau poste direction CONNECTO-canalisation-voile Mobilier MSP	304,88	0,00	10
22/02/2016	1 caisson 3 tiroirs KLEA avec plumier	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 porte manteaux VESTIS mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	1 Armoire à rideaux PVC BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret rond TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	1 poste de travail CONNECTO-canalisation-voile Mobilier MSP	246,38	0,00	10
22/02/2016	1 Corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	1 poste bureau direction CONNECTO-canalisation-voile Mobilier MSP	304,88	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobiliers MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	2 Corbeilles TRIBU 26 litres	43,88	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	Bureau SERNIS retour gauche avec caisson et canalisation Mobilie	403,49	0,00	10
22/02/2016	2 Fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 caissons KLEA 3 tiroirs avec plulier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 bureau poste direction-canalisation-voile Mobilier MSP	304,88	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret rond TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	1 Caisson KLEA 3 tiroirs avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	2 armoires à rideaux pvc 2 tablettes et dessus habillage BASYCS	461,96	0,00	10
22/02/2016	2 Cloisons K5 PC-pieds-connecteurs Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 caisson KLEA 3 tiroirs avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	3 Tables COOLTIME H 110 et plateau rond Mobilier MSP	555,54	0,00	10
22/02/2016	2 Fauteuil de travail For All Mobilier MSP	379,48	0,00	10
22/02/2016	1 armoires à rideaux PVC BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/02/2016	2 cloisons K5 PC-pieds-connecteurs Mobilier MSP	1 204,33	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil FOR ALL de travail Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	8 Tabourets EASY Mobilier MSP	669,66	0,00	10
22/02/2016	Porte parapluies Noir Mobilier MSP	64,37	0,00	10
22/02/2016	Bureau SERENIS retour droite avec caisson et canalisation Mobili	403,49	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 porte manteaux VESTI Mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 caisson 3 tiroirs KLEA avec plumier Mobilier MSP	127,93	0,00	10
22/02/2016	1 Fauteuil FOR ALL de travail Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 Fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 corbeille TRIBU 26 litres Mobilier MSP	21,94	0,00	10
22/02/2016	20 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	1 568,60	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Mobilier MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux pvc BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	2 armoires à rideaux pvc 2 tablettes et dessus habillage BASYCS	461,96	0,00	10
22/02/2016	1 porte manteaux VESTIS Mobilier MSP	70,80	0,00	10
22/02/2016	1 lampe sur socle INTENS Mobilier MSP	84,44	0,00	10
22/02/2016	1 armoire à rideaux pvc 4 tablettes BASYCS Mobilier MSP	265,48	0,00	10
22/02/2016	2 fauteuils WIKIDO Mobilier MSP	156,86	0,00	10
22/02/2016	1 fauteuil de travail FOR ALL Bureau MSP	189,74	0,00	10
22/02/2016	1 tabouret rond TECHNIK Mobilier MSP	87,35	0,00	10
22/02/2016	1 poste bureau direction CONNECTO-canalisation-voile Mobilier MS	304,88	0,00	10
07/03/2016	Porte manteaux VESTIS Mobilier Maison de Santé Pluridisciplinaire	70,80	0,00	10
07/03/2016	Porte manteaux VESTIS Mobilier Maison de Santé Pluridisciplinaire	70,80	0,00	10
07/03/2016	Porte manteaux VESTIS Mobilier Maison de Santé Pluridisciplinaire	70,80	0,00	10
07/03/2016	Porte manteaux VESTIS Mobilier Maison de Santé Pluridisciplinaire	70,80	0,00	10
07/03/2016	Porte manteaux VESTIS Mobilier Maison de Santé Pluridisciplinaire	70,80	0,00	10
07/03/2016	Porte manteaux VESTIS Mobilier Maison de Santé Pluridisciplinaire	70,80	0,00	10
11/04/2016	Fourniture et pose lettrage façade Maison Médicale	833,20	0,00	10
26/04/2016	Fourniture et installation matériel téléphonique pour maison mé	19 673,66	0,00	2
17/05/2016	Lit 90 x 190 et matelas pour chambre de garde- MSP	239,71	0,00	10
17/05/2016	3 tables basses carrées - MSP	403,83	0,00	10
17/05/2016	Bancs 3 kist 4 places- MSP	1 683,30	0,00	10
17/05/2016	Bancs 2 kits 3 places - MSP	910,36	0,00	10
17/06/2016	Interphone porte d'entrée - MSP	573,37	0,00	10
11/08/2016	Vitrine d'intérieur murale - Portes coulissantes en verre trempé	125,03	0,00	1
11/08/2016	11 Rayonnages galva - Aménagement intérieur des armoires - MSP	1 260,79	0,00	10

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/08/2016	8 poubelles médicales blanches avec couvercle - MSP	499,00	0,00	1
18/08/2016	Création d'un local stérilisation dentiste - MSP	2 820,45	0,00	
30/08/2016	1 PC complet Confort DELL OPTIPLEX 5040MT-1 lecteur carte vital-	1 976,68	0,00	3
30/08/2016	1 imprimante BROTHER MFC-L2740DW Médecin	370,84	0,00	3
30/08/2016	1 PC complet CONFORT DELL OPTIPLEX 5040MT-OFFICE-Lecteur carte V	1 710,01	0,00	3
30/08/2016	1 PC complet Confort DELL OPTIPLEX 5040MT-1 lecteur carte vital-	1 976,68	0,00	3
30/08/2016	1 PC complet CONFORT DELL OPTIPLEX 5040MT-OFFICE Podologue	1 497,51	0,00	3
30/08/2016	1 imprimante BROTHER MFC-L2740DW Médecin	370,84	0,00	3
30/08/2016	1 PC complet CONFORT DELL OPTIPLEX 5040MT-OFFICE Infirmier	1 497,51	0,00	3
30/08/2016	1 imprimante BROTHER MFC-L2740DW Secrétariat	370,84	0,00	3
03/11/2016	Balai (fond de bassin) + thermomètre - Balnéo - MSP	236,55	0,00	1
08/11/2016	Photomètre POOLTEST 6 contrôle eau bassin balnéo MSP	477,06	0,00	1
08/11/2016	Chariot de lavage ARIANE 2125 petite base avec bac MSP	159,00	0,00	1
01/12/2016	Fourniture et pose d'une porte anti rayons X - Local Dentiste -	3 824,15	0,00	
TOTAL GENERAL		85 518,65	0.00	

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/02/2016	Régularisation frais de notaire VEFA MSP	102,44	0,00	
25/02/2016	Frais de notaire VEFA Maison médicale pluridisciplinaire	-302,25	0,00	
25/02/2016	Solde Maison médicale 10% à la livraison acte VEFA	227 729,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
Divers				
			0,00	
TOTAL GENERAL		227 529,19	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

A9.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	99 140,48
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	99 140,48
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA 2016
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Maison de Santé Pluridisciplinaire	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - Maison de Santé Pluridisciplinaire

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	95 500.00	68 772.74	0.00	68 772,74
RECETTES	95 500.00	99 140.48	0.00	99 140,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	633 500.00	631 057.68	0.00	631 057,68
RECETTES	633 500.00	570 891.79	57 339.00	628 230,79

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	95 500.00	68 772.74	0.00	68 772,74
RECETTES	95 500.00	99 140.48	0.00	99 140,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	633 500.00	631 057.68	0.00	631 057,68
RECETTES	633 500.00	570 891.79	57 339.00	628 230,79
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	729 000,00	699 830,42	0,00	699 830,42
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	729 000,00	670 032,27	57 339,00	727 371,27

(1) Cumul du BP, BS et DM

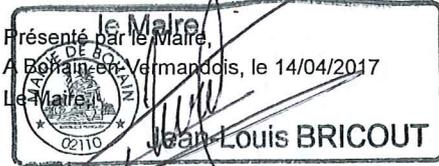
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Bohain-en-Vermandois, le 14/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

29

25

25 dont une
présent

Date de convocation : 07/04/2017

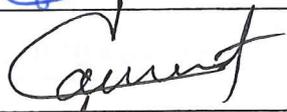
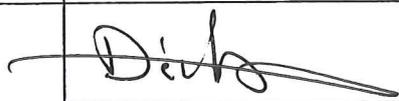
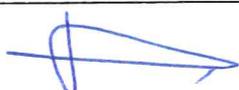
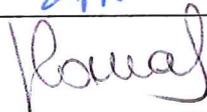
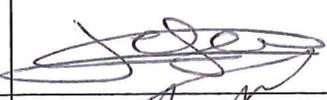
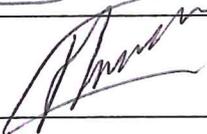
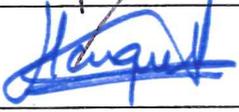
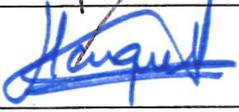
02 Monsieur Francis LASVAUX	absent
03 Madame Alexandrine TANNIERES	absent
04 Madame Corinne CALLENS	absent
05 Monsieur Eric MAUDENS	absent
06 Madame Joëlle DUPONT	absent
07 Monsieur Yann ROJO	absent
08 Monsieur Patrick NOIRET	absent
09 Monsieur René DRUON	absent
10 Madame Andrée FRIX	Frix
11 Madame Claudette GODART	h Godart
12 Monsieur Paul BLANDIN	absent
13 Monsieur Philippe LONGUET	absent
14 Monsieur Franck MACAIGNE	absent

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

15 Madame Marie-Paule LASSON	
16 Monsieur Pascal LAURENT	
17 Monsieur José ALVES PEREIRA	
18 Madame Fadime TASPINAR	
19 Monsieur Patrick DECLINCOURT	
20 Madame Anne DOBANTON	
21 Madame Céline ALEXANDRE	Absente
22 Madame Karine THIEVET	
23 Madame Magalie HORWATH	
24 Madame Dolorès LEFEVRE	
25 Monsieur Jean-Marie DUBOIS	
26 Monsieur Jean-Louis MARECAT	Proquation 
27 Madame Sylvie ROY	
28 Madame Laëtitia MARQUET	
29 Monsieur Ludovic BERSILLON	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 21/04/17, et de la publication le 21/04/17

A Bohain le 24/04/17

le Maire.



Jean-Louis BRICOUT